

## **COMMUNIQUE**

Dans une vidéo publiée le 13 septembre 2022 sur la page facebook de « Zoanet come S », l'on entend la voix d'une dame appelant à l'aide suite à la démolition d'une maison au bord de la lagune qu'on aperçoit dans le fond. Les commentaires suscités par cette vidéo tendent à faire croire que cette démolition est liée à l'opération de libération du tracé de la ligne 1 du métro d'Abidjan.

Le Comité de Suivi du Plan d'Action et de Réinstallation (CS-PAR) tient à informer l'opinion nationale et internationale que cette maison n'est pas sur le tracé de la ligne 1 du métro d'Abidjan. Par conséquent le CS-PAR n'est mêlé ni de près ni de loin à sa démolition.

Par ailleurs le CS-PAR précise que le tracé de la ligne 1 du métro d'Abidjan et le processus de libération des emprises sont disponibles auprès de son équipe sis au plateau, non loin de la SICTA et également sur le site web : [www.lemetrodabidjan.ci](http://www.lemetrodabidjan.ci)

Aussi le CS-PAR voudrait rappeler que les Personnes Affectées par le Projet (PAP) ont été régulièrement informées à travers plusieurs canaux de communications notamment les séances de consultation publique dans les mairies des communes concernées, la diffusion des spots de sensibilisation et d'information sur la libération sur les chaînes nationales (radio et télé), l'envoi d'sms et l'affichage des listes des PAP dans les mairies des communes impactées.

S'inscrivant dans une démarche de transparence, le CS-PAR voudrait rappeler l'opinion publique à la vigilance et de ne pas s'associer à la divulgation de fausses informations.

Enfin le CSPAR rassure les impactés de leurs prises en charge effective et les invite à cette fin de bien vouloir s'approcher de ses services pour finaliser les négociations et la signature des certificats de compensations

Fait à Abidjan le 14/09/2022



Moustapha CISSE